



Bilan des CSE Centraux

Le déroulement des CSE-C a souvent été pollué par les soubresauts des difficiles négociations du nouvel accord d'entreprise à cause des provocations incessantes de la direction sur ce sujet.

Comme si cela était normal dans la vie de l'entreprise, de nombreuses modifications d'organisations ont été présentées sans que leur pertinence nous saute aux yeux. Au même titre que l'année dernière et malgré nos demandes, nous avons rarement de REX sur « l'ajustement » mis en place. De plus, les présentations faites en CSE-C et les remontées terrain des personnes concernées ne sont pas en cohérence.

S'il fallait retenir un fil conducteur sur cette année, ce serait les projets VAR. L'un malheureux avec la présentation d'un PSE pour la fermeture de Bagneux, résultant d'une importante perte de compétences qui impacte les projets en cours (et minimisé par la direction). Et l'autre, pour l'instant sous de meilleurs auspices, avec la création d'un nouveau site à La Londe-les-Maures.

A de nombreuses reprises, la **CFE-CGC** a fait part de ses inquiétudes sur la capacité de l'entreprise à réaliser les programmes. Suite à cela la direction a organisé une réunion avec les 5 directeurs opérationnels. Des constats inquiétants ont été partagés, des solutions doivent nous être présentées courant février 2025.

Malgré de nombreux sujets structurants pour l'entreprise en 2024, le sentiment des élus reste à l'identique de celui de l'année précédente : nous cochons les cases. Et à l'heure actuelle, aucune solution pertinente n'est présentée pour faire face à l'inquiétude des élus.

Bilan des Délégués Syndicaux Centraux

Une année 2024 singulière occupée principalement par la négociation du nouvel accord d'entreprise suite à la dénonciation par la direction en 2023 de l'accord en vigueur depuis 2017. 29 réunions de négociation portant sur les 5 thèmes de l'accord d'entreprise se sont tenues parfois dans un climat tendu mais toujours respectueux.

A côté de cela, des réunions obligatoires se sont tenues comme chaque année (NAO) pour déboucher sur un accord portant sur les salaires ; accord que la **CFE-CGC** n'a pas signé puisque le texte n'était pas à la hauteur d'une entreprise telle que Naval Group et que des discriminations entre CSP (catégories sociales professionnelles) étaient introduites.

Au mois de juin, un nouvel accord d'intéressement pour la période 2024 - 2026 a été signé avec des nouveaux critères dont certains étaient proposés par la **CFE-CGC**.

En parallèle, plusieurs discussions ont portées sur les accords relatifs aux sujets de Qualité de Vie et de Conditions de Travail (QVCT), de GPEC et de diversité/inclusion. Tous ces accords ont été prorogés (de 2ans pour le premier et de 1 an pour les seconds).

Vos DSC ont également pris une part active à la commission paritaire de recours sur les fiches emplois qui s'est réunie une quinzaine de fois en 2024 avec quelques dossiers (pas assez à notre goût) qui ont fait l'objet d'évolutions favorables.

N'oublions pas non plus la participation à de nombreuses commissions de suivi d'accords. On peut notamment citer la commission prévoyance santé qui a mis en exergue le déficit de nos comptes et a nécessité la mise en place de mesures correctives.

Enfin, vos DSC ont pu venir à la rencontre de tous les salariés et adhérents **CFE-CGC** en animant des réunions d'information sur l'ensemble des sites sur les avancées des sujets « nationaux ».

Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Véronique BACHELET
José BAPTISTA
Laurent GOSSÉLIN

Anne-Cécile DESCHAMPS
Christophe COMBE
Philippe PRADIER

Olivier TEISSEIRE
Damien CODRON

Samuel MOINAUX
Nicolas LALLEMAND

J'adhère





Bilan 2024 de la section CFE-CGC de Nantes-Indret

Participation aux instances

Alors que nous n'avons aucun permanent syndical dédié au fonctionnement local, nous avons participé systématiquement aux différentes commissions (CSE, COMECO, EMPLOI, SOCIAL, ASC, SSCT, CRIC, Restauration, secours, com ad'hoc et magasin) alors que ce n'est pas du tout vrai pour toutes les autres organisations syndicales... Vous défendre et vous représenter sont nos priorités !

Nos regrets

- Refus de la direction de la mise en place d'un pôle social intégrant un restaurant optimisé, une crèche, les locaux du CSE ainsi que des salles de réunions extérieures pour des activités extra-professionnelles.
- Non prise en compte de la direction centrale dans le cadre des négociations de la proposition de RVI pour tous avec redistribution des points liés à des actions particulières (repris en partie dans les accords en cours).
- Trop peu de bilatérales avec les différents directeurs du site : volonté d'en faire, mais peu de disponibilité pour que cela se réalise.



Nos victoires

- Embauche de CDI à l'ermitage pour compenser le recours à l'intérim qui impactait fortement la marge du restaurant.
- Mise en place et maintien de la conciergerie.
- Idem pour les navettes Cherbourg.
- « Non signature » de l'accord 4x8 : rappel vers la Direction que les décisions de compensation de la contrainte sociale doit rester équitable et mise en place en amont de la production.
- Demande de food truck au TCO.
- Nouvelle demande de l'aide aux abonnements dématérialisés.
- Mise en œuvre du processus de réduction de tarifs Ermitage pour personnels TCO.
- Intervention auprès du service RH et du CSP pour fluidifier les basculements sécurité sociale/prévention sur les arrêts de longue durée et les mi-temps thérapeutiques.
- Construction des dossiers de recours des adhérents.
- Force de proposition dans de nombreux domaines, qui probablement, donneront des résultats à l'avenir.... (évolution du site, réorganisation).
- Permanences au TCO, au départ hebdomadaire, puis mensuelles.
- Refonte de notre communication : pérennisation des comptes rendu de CSE et du « en direct des commissions », mise en place du podcast Périscop et de la Newsletter.
- Mise à jour systématique de tous les panneaux d'affichage selon les actualités.
- Compte rendu de visite d'inspection du C2SCT standardisé sur notre proposition et notre standard.
- Accompagnement individuel et collectif suite à des problèmes liés à des réorganisations, surcharges, difficultés y compris personnelles : très bon retour de la part des intéressés sur nos actions.
- Mise à l'ordre du jour des instances appropriées des propositions des adhérents.
- Participation des adhérents concernés par certains points traités en CSE (réorganisations par exemple).



Lors de nos différents tours de terrains, des rencontres avec les adhérents et collègues, nous sommes satisfaits de l'accueil qui est fait à nos représentants, de la part de nos collègues mais aussi de la direction. Bon niveau de compétence pluridisciplinaire de l'équipe syndicale, liée à la diversité des profils professionnels, ainsi qu'à notre plan très complet de formation syndicale. Bonne dynamique de l'équipe syndicale, malgré les contraintes opérationnelles fortes. Cette dynamique est renforcée par des liens forts et entretenus avec le bureau en central, les délégués syndicaux centraux ainsi que l'ensemble des sections CFE CGC des autres établissements...

N'hésitez pas à nous faire savoir si vous souhaitez participer à la vie de la section.

Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Véronique BACHELET
Philippe ALLOSIO

Eric PAROIS-QUELENNEC
Olivier GRAVET

J'adhère

